

# **Compte rendu du Conseil Municipal de Solignac du Mardi 10 Avril 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mardi 10 avril 2018** sous la présidence de Mme le Maire, Yvette Aubisse.

Présents: Mmes AUBISSE, ROUBET, NAUDON, CHATARD, CAUPENNE, GUITARD, LALLET, MM. GOURINCHAS, LAFEUILLE, PORTHEAULT, RECORD, LEYRIS, PAGNOUX.

Mme GEOFFROY procuration à Mme ROUBET

M. PAREAUD procuration à Mme AUBISSE

M. AUBISSE procuration à M. GOURINCHAS

Mme REBIERE-MERZEAU procuration à Mme CAUPENNE

Absent excusé : M. SENCIER

Absent : M. MARTIN

M. GOURINCHAS a été élu secrétaire de séance.

## **1. Affectation du résultat 2017 :**

La section d'investissement présente un excédent cumulé de 99 238,86 €

La section de fonctionnement présente un excédent cumulé de 113 677,69 €

Mme le Maire propose d'affecter en « Réserves » 100 000 € (crédit du compte 1068, sur le budget primitif 2018) ; l'excédent de fonctionnement reporté sera de 13 677,69 € (ligne 002 du budget primitif 2018).

Madame le Maire demande à l'assemblée de voter.

Vote : 1 abstention, 16 pour

## **2. Vote des taux d'imposition**

Madame le Maire propose de fixer les taux d'imposition 2018 des taxes directes locales sans appliquer d'augmentation.

	<b>Taux 2017 pour rappel</b>	<b>Taux votés pour 2018</b>
Taxe d'habitation	14,80 %	14,80 %
Taxe foncière (bâti)	18,37 %	18,37 %
Taxe foncière (non bâti)	65,31 %	65,31 %

Vote : unanimité

## **3. Vote du budget Primitif**

Madame le Maire propose à Madame ROUBET de présenter le budget primitif 2018.

Madame ROUBET, en préambule à cette présentation rappelle que deux commissions ouvertes à l'ensemble du conseil municipal ont eu lieu :

- Le 28 mars 2018 pour la commission de fonctionnement
- Le 4 avril 2018 pour la commission d'investissement

et commente la note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2018 jointe à ce compte rendu.

Madame le Maire rappelle qu'un document a circulé sur notre commune faisant état d'un coût de

fonctionnement de 76 000 € pour les TAP, le coût réel pour l'année 2017 est de 18 976,64 €.

### FONCTIONNEMENT

Chapitres	DEPENSES	Opérations Réelles	Opérations D'Ordre	TOTAL
011	charges a caractere général	426 250,00	-	426 250,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	560 200,00	-	560 200,00
65	Autres charges de gestion courante	217 177,00	-	217 177,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	6 693,00	-	6 693,00
66	Charges financières	34 900,00	-	34 900,00
023	Virement section d'investissement	-	140 114,69	140 114,69
042	Op. d'ordre de transfert entre sections		9 270,00	9 270,00
<b>Dépenses de Fonctionnement – Total</b>		<b>1 245 220,00</b>	<b>149 384,69</b>	<b>1 394 604,69</b>

<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 394 604,69 €</b>
---	-----------------------

Chapitres	RECETTES	Opérations Réelles	Opérations D'ordre	TOTAL
70	Produits des services du domaine	126 685,00	-	126 685,00
73	Impôts et taxes	636 000,00	-	636 000,00
74	Dotations, subventions et participations	401 142,00	-	401 142,00
75	Autres produits de gestion courante	194 000,00	-	194 000,00
013	ATTENUATION DE CHARGES	5 000,00	-	5 000,00
77	Produits exceptionnels	11 100,00	-	11 100,00
042	Op. d'ordre de transfert entre sections		7 000,00	7 000,00
<b>Recettes de Fonctionnement - Total</b>		<b>1 373 927,00</b>	<b>7 000,00</b>	<b>1 380 927,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>13 677,69 €</b>
---	--------------------

=

<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 394 604,69 €</b>
---	-----------------------

## INVESTISSEMENT

Chapitres	DEPENSES	Opérations Réelles	Opérations D'Ordre	RAR	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles	-		21 510,00	21 510,00
204	Sub. d'équipement versées	2 000,00		32 490,00	34 490,00
16	Emprunts et dettes	109 400,00			109 400,00
21	Immobilisations corporelles	412 867,38	-	11 300,00	424 167,38
23	Immobilisations en cours	17 800,00		35 097,42	52 897,42
040	Op.d'ordre de transfert entre sections		7 000,00		7 000,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>542 067,38</b>	<b>7 000,00</b>	<b>100 397,42</b>	<b>649 464,80</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>649 464,80 €</b>
--	---------------------

Chapitres	RECETTES	Opérations Réelles	Opérations D'ordre	RAR	TOTAL
10	Dot. fonds divers, réserves	225 300,00			225 300,00
13	Subventions d'investissem.	29 890,00		144 651,25	174 541,25
16	Emprunt et dettes assim.	1 000,00			1 000,00
021	Virement section de fonct.		140 114,69		140 114,69
040	Op. d'ordre de transfert entre sections		9 270,00		9 270,00
041	Opérations patrimoniales		149 384,69		149 384,69
<b>Recettes d'Investissement - Total</b>		<b>256 190,00</b>	<b>149 384,69</b>	<b>144 651,25</b>	<b>550 225,94</b>

+

<b>R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>99 238,86 €</b>
---	--------------------

=

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>649 464,80 €</b>
--	---------------------

Monsieur PAGNOUX demande une précision concernant la subvention majorée de 100 euros (300 € au total) qui est proposée d'être attribuée à l'association Solignac en Balade. Madame Roubet explique que 200 euros sont prévus pour le fonctionnement de l'association et 100 euros pour participer aux frais de déplacements en vue du repérage de la sortie randonnée dans le Lot les 28 et 29 avril 2018.

Madame le Maire nous fait part d'un article paru dans la presse locale concernant les rythmes scolaires des communes de Limoges Métropole et notamment du Vigen et de Solignac. Chaque commune, en concertation avec les représentants des parents d'élèves, des personnels enseignants et d'encadrement a décidé de retenir les rythmes suivants :

- Le Vigen : semaine 4 jours,
- Solignac : semaine 4 jours ½.

Une concertation avec Monsieur Chanconie, Maire du Vigen, la PMI, la DDCSPP, la Ligue de l'Enseignement a eu lieu concernant l'accueil des enfants de –6 ans du Vigen le mercredi matin. Nous sommes en attente de réponses, une solution sera trouvée, sans aucun doute.

Concernant le « Moulin de Quatre », les travaux d'intérieur sont terminés, les aménagements

extérieurs sont à l'étude et seront réalisés prochainement. Madame le Maire propose aux conseillers de programmer une visite du site et nous informe que l'inauguration prévue en juin est différée au mois de septembre 2018.

Vote du budget : unanimité

#### **4. Demande de subventions**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à demander des subventions CTD, SEHV, DETR, CAF en prévision des travaux programmés :

- WC publics
- Remplacement chaudières Ecole Val de Briançe
- Eclairage public
- Pôle jeunesse (accueil –de 6 ans)

Vote : unanimité

#### **5. Création de poste et modification du tableau des effectifs**

Un agent peut bénéficier d'un avancement de grade à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018. Mme Yvette AUBISSE propose donc de créer 1 poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, de supprimer 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et de modifier le tableau des effectifs.

Vote : unanimité

#### **6. Modification des commissions**

Suite à la démission d'un conseiller municipal, Monsieur TERRIEUX Stéphane, Madame le Maire propose d'attribuer les différentes fonctions qu'il exerçait dans les commissions, et avec leurs accords, à Monsieur Didier LEYRIS :

- Syndicat des Eaux Vienne-Briançe-Gorre
- Marchés de producteurs
- Education et jeunesse

Vote : unanimité

et à Madame Catherine CAUPENNE, le CCAS

Vote : unanimité

Monsieur Didier LEYRIS est également proposé correspondant Citoyenneté auprès de la Préfecture.

#### **7. Affaires diverses**

En 2017, Monsieur Eyrichine (France Labours) avait sollicité une subvention de 300 € auprès de notre commune pour lui aider à financer sa participation aux Championnats du Monde de Labours qui se sont déroulés au Kenya les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2017.

Monsieur Eyrichine remercie la municipalité pour le soutien financier qu'elle lui a apporté. Il a communiqué un exposé sur son voyage et concours au Kenya.

Monsieur Fabrice Record nous fait part de sa grande inquiétude devant la fermeture répétée du bureau de poste de notre commune. Il souhaite que la municipalité prenne officiellement contact avec les responsables de la poste pour leur faire part de nos grandes inquiétudes sur le devenir de ce service.

Séance levée à 22 h 45.